



PROSPECTORS &
DEVELOPERS
ASSOCIATION
OF CANADA



COMMITTED TO
IMPROVING THE STATE
OF THE WORLD

Sommet international 2017 des ministres des Mines ACPE-FEM

Compte-rendu du Sommet : L'obligation d'innovation dans le secteur minier

**Banque de Montréal
100, rue King Ouest, 68e étage
Toronto, Ontario**



Préparé par



IGF

INTERGOVERNMENTAL FORUM
on Mining, Minerals, Metals and
Sustainable Development

APERÇU DU SOMMET

Le Sommet international 2017 des ministres des Mines s'est tenu le lundi 6 mars 2017 dans les locaux torontois de la Banque de Montréal. Il s'agissait du deuxième Sommet international annuel des ministres des Mines, et il a été organisé en marge du congrès de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE). Le Sommet 2017 a réuni vingt-cinq responsables gouvernementaux des mines provenant de pays répartis sur les cinq continents, ainsi que des responsables de l'industrie, de la société civile, des ONG et des collectivités autochtones. Le Sommet a été coorganisé par le Forum économique mondial et l'ACPE sur le thème de l'obligation d'innovation dans le secteur minier. L'événement s'est déroulé selon les règles de Chatham House.

Les participants ont convenu que l'innovation constituait une nécessité pour le secteur minier, non seulement pour que les mines demeurent économiquement et écologiquement viables, mais aussi pour que le secteur contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Trois éléments clés sont ressortis des discussions, tous essentiels à l'innovation dans le secteur minier :

1. Compétitivité : Selon une étude récente, l'innovation permet de stimuler la compétitivité nationale au même titre que les infrastructures et les compétences.
2. quatrième révolution industrielle : L'étendue des changements qui sont en cours est énorme, ils se déroulent à un rythme très rapide, et il est important d'en tirer profit.
3. Les ODD : Les objectifs constituent un programme de développement extrêmement ambitieux, parallèlement à l'accord de Paris sur le climat. Ces objectifs ne pouvant être atteints sans la contribution du secteur minier et métallurgique, il est important que cette industrie mette en place les adaptations nécessaires à leur atteinte.

POINTS DE VUE DES GOUVERNEMENTS

L'innovation est essentielle au secteur et, comme de nombreux ministres l'ont fait remarquer, elle ne doit pas se limiter à la technologie, mais elle doit aussi créer une valeur. Pour les gouvernements, l'innovation dans le secteur minier doit reposer sur un engagement à partager la prospérité, c'est-à-dire s'assurer que les bénéfices provenant du secteur profitent à toutes les parties prenantes, y compris l'entreprise, le gouvernement et les collectivités locales. Les ministres affirment que sans ce partage de la prospérité, il serait difficile d'attirer des investissements socialement et environnementalement responsables et de constituer le capital social nécessaire pour aider les pays à atteindre les ODD.

La mise en place au niveau international de pratiques exemplaires et de mécanismes favorisant l'innovation peut aider à orienter les avancées au niveau national. Bien que l'innovation dans l'exploitation minière soit nécessaire dans certains domaines souvent abordés (c'est-à-dire social, environnemental et financier), elle s'impose également dans les domaines juridique et diplomatique souvent oubliés; il faut une bonne dose de créativité dans le contexte législatif et diplomatique entourant l'exploitation minière afin que l'innovation devienne réalité. Il a également été souligné que l'innovation doit aller de pair avec un processus de désapprentissage et d'échange entre pairs : les pays peuvent tirer de précieux enseignements sur l'innovation en analysant leurs propres expériences et celles des autres pays.

En particulier, les ministres ont souligné le besoin urgent de recourir à des approches innovatrices en matière de gestion des droits fonciers et de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle qui permettraient à la fois aux entreprises d'accéder aux ressources, et aux collectivités concernées de tirer profit de l'activité minière. Les gouvernements doivent également s'assurer que l'exploitation minière à petite et moyenne échelle est intégrée aux politiques, aux stratégies et aux mesures d'innovation : la plupart des gisements à grande échelle étant déjà en cours d'exploitation, le secteur minier s'intéresse de plus en plus aux projets à moyenne échelle. En fait, en général il est plus facile d'intégrer l'innovation aux petits projets débutants, ce qui est plus difficile pour les gisements en exploitation depuis des décennies. Les fluctuations des cours constituant toujours un frein à l'innovation, les gouvernements doivent tenter de gérer cette volatilité de façon à assurer une stabilité suffisante pour favoriser l'investissement en innovation.

Le problème est réel et nécessite une réponse urgente. Alors que globalement, certains secteurs ont bénéficié d'avancées et d'innovations technologiques impressionnantes au cours des 20 dernières années, le secteur minier n'a pas connu de telles avancées au cours de cette période, et les parties prenantes du secteur sont à court de solutions pour nombre de difficultés rencontrées concernant l'innovation. Cela étant dit, le changement est à nos portes : le secteur est appelé à jouer un rôle extrêmement important dans la transition mondiale vers des économies à faibles émissions de carbone puisque les principaux métaux nécessaires à cette transition proviendront de l'industrie minière. La croissance verte dépendra du secteur minier et passera par l'innovation.

Enfin, il a été recommandé que le Sommet international des ministres des Mines devienne plus qu'une rencontre annuelle, c'est-à-dire qu'il devienne une institution plus officielle, et qu'à cette fin, le comité et les ministres organisateurs étudient la possibilité de créer un organisme officiel consacré au recueil et à la diffusion des pratiques exemplaires.

POINTS DE VUE DES DIRIGEANTS DE L'INDUSTRIE

Le secteur minier fait face à des vents contraires : la société se montre de plus en plus exigeante envers lui sous l'influence de l'hypertransparence favorisée par les médias sociaux, et cette situation a parfois miné la confiance entre certains groupes et pays. Les cours des matières premières se ressaisissent, ce qui est un signal positif pour le secteur, mais ils ne permettront pas aux investisseurs d'obtenir les rendements espérés, et ils ne permettront pas à eux seuls de régler les problèmes du secteur.

L'innovation ne se limitant pas à l'invention et aux technologies, mais nécessitant la création d'une valeur, les gouvernements doivent créer un environnement qui favorise l'innovation. Deux termes peuvent orienter la réponse gouvernementale aux difficultés d'innovation : garde-fou et tremplin. Les garde-fous servent à définir le contexte et les règles entourant l'innovation. Les règles doivent favoriser la diversité, mais sans étouffer l'entreprise privée. À l'inverse, les tremplins peuvent aider à favoriser l'esprit d'entreprise et à catalyser l'innovation. Les gouvernements doivent identifier des pôles d'innovation significatifs au sein de leurs pays et regrouper les parties prenantes autour d'un plan d'action. Ils doivent faciliter la création de nouvelles entreprises, faciliter l'accès au capital-risque et créer des pôles et des

environnements favorisant l'innovation. Ces deux approches reposent sur la confiance et la collaboration, deux fondements clés de l'innovation.

La collaboration (entre les gouvernements, les entreprises, les collectivités et la société civile) est essentielle à l'innovation et commence par le dialogue, car sans lui, il est impossible d'établir un climat de confiance. Le secteur privé, la société civile et les gouvernements doivent être prêts à collaborer pour trouver des solutions afin de faire valoir l'importance de l'innovation. Il est également nécessaire d'adhérer à l'innovation et d'accepter les risques qui y sont associés.

POINTS DE VUE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, DES ONG ET DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Le secteur minier est innovateur mais aussi territorial, et l'innovation semble se limiter aux questions opérationnelles plutôt que de concerner l'ensemble de l'industrie. Dans ce contexte, l'industrie devrait repenser la façon de mener ses affaires. Étant donné que les impressions négatives vis-à-vis du secteur concernent principalement ses impacts sur l'environnement physique, l'extraction doit être repensée afin de tenter de réduire ses impacts physiques. Ceci permettrait d'améliorer la perception du public vis-à-vis de l'industrie.

L'industrie a aussi un impact important sur la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre. Si les gouvernements usaient de leur influence pour imposer le recours aux énergies propres dans le secteur, l'incidence sur la production d'énergie au niveau local et national pourrait être importante. Dans cet esprit, il est nécessaire de réfléchir à la façon dont le secteur minier contribuera à la transition vers des économies à faibles émissions de carbone : cette transition constituera un enjeu important pour le secteur minier à l'avenir étant donné la dépendance des technologies propres envers les produits miniers. Il est nécessaire de repenser les façons d'utiliser efficacement le financement en recherche et développement et de mettre en place les instruments politiques permettant de faciliter cette transition.

PRATIQUES EXEMPLAIRES MENTIONNÉES PAR LES PARTICIPANTS

Des pratiques exemplaires en matière d'innovation dans le secteur minier ont été mentionnées tout au long des discussions. L'exemple du Suriname a été évoqué, où le gouvernement collabore avec une grande entreprise minière et les collectivités locales autour de la mine d'or de l'entreprise afin d'élaborer un plan de développement régional. Ils s'efforcent de mettre en place de bonnes structures organisationnelles intégrant les structures traditionnelles, et ce, dès le début du projet afin de favoriser le développement durable, et en retour, le plan est financé par le biais d'une coopération entre l'État et l'entreprise. Reconnaisant que le gouvernement devrait user de son influence pour faire en sorte que les collectivités jouent un rôle actif et positif dans un projet minier dès le début, le gouvernement compte utiliser cette approche comme modèle pour arbitrer les négociations à venir entre les entreprises et les collectivités.

Les gouvernements participants reconnaissent également que les ODD constituent un excellent cadre de collaboration et que les entreprises minières commencent déjà à recourir au cadre des ODD pour identifier les principaux objectifs (comme l'eau, l'éducation et le changement climatique) à se fixer pour maximiser leur contribution au développement durable.

Fait encourageant, les gouvernements présents ont également souligné la nécessité d'établir une véritable collaboration avec les peuples et collectivités autochtones. Les collectivités autochtones doivent bénéficier des outils dont ils ont besoin pour travailler sur les points discutés lors du Sommet, de manière à ce qu'ils puissent appuyer une saine planification environnementale, ainsi que les mesures de protection et d'application nécessaires, et y participer. Au Canada, des démarches en ce sens ont été effectuées, et des pratiques exemplaires en matière de collaboration avec les collectivités autochtones ont été élaborées et diffusées.

POINTS DE DÉCISION

1. Le FIG doit produire un compte-rendu du Sommet 2017 (le présent document), ainsi qu'un recueil de pratiques exemplaires et de politiques favorisant l'innovation dans le secteur minier, qui seront distribués avant le Sommet 2018.

ANNEXE 1 : LISTE DES DÉLÉGUÉS

Canada	L'honorable Jim Carr	Ministre des Ressources naturelles
Argentine	L'honorable Daniel Meilán	Secrétaire aux Mines
Bolivie	L'honorable César Navarro Miranda	Ministre des Mines et de la Métallurgie
Brésil	L'honorable Fernando Coelho Filho	Ministre des Mines et de l'Énergie
Cameroun	L'honorable Ernest Gbwaboubou	Ministre de l'Industrie, des Mines et du Développement technologique
Chili	L'honorable Aurora Williams	Ministre des Mines
Colombie	L'honorable Germán Arce	Ministre des Mines et de l'Énergie
République dominicaine	L'honorable Antonio Isa Conde	Ministre de l'Énergie et des Mines
Équateur	L'honorable Javier Córdova	Ministre des Mines
Égypte	L'honorable Eng. Tarek El-Molla	Ministre du Pétrole et des Ressources minières
Éthiopie	L'honorable Motuma Mekassa	Ministre des Mines, du Pétrole et du Gaz naturel
Guyane	L'honorable Raphael Trotman	Ministre des Ressources naturelles
Honduras	L'honorable José Antonio Galdames	Secrétaire d'État du ministre de l'Énergie, des Ressources naturelles, de l'Environnement et des Mines
Kenya	L'honorable Dan Kazungu	Secrétaire du département des Mines
Mali	L'honorable Tiémoko Sangaré	Ministre des Mines
Mexique	Mario Alfonso Cantú	Sous-secrétaire d'État aux Mines, Secrétariat de l'Économie
Mongolie	L'honorable Dashdorj Tsedev	Ministre des Mines et de l'Industrie lourde
Nicaragua	Général Alvaro Baltodano	Ministre présidentiel délégué à l'Investissement
Portugal	L'honorable Jorge Seguro Sanches	Secrétaire d'État à l'Énergie
Soudan	L'honorable Ahmed El Karori	Ministre des Ressources minérales
Suriname	L'honorable Regilio Dodson	Ministre des Ressources naturelles
Suède	L'honorable Elisabeth Backteman	Secrétaire d'État, ministère des Affaires rurales, ministère de l'Entreprise et de l'Innovation
Sweden	Honourable Elisabeth Backteman	State Secretary, Ministry of Rural Affairs – Ministry of Enterprise and Innovation

ANNEXE 2 : INVITÉS

38 North Solutions	Katherine Hamilton	Directrice
BMO Marchés des capitaux	Egizio Bianchini	Vice-président, codirecteur mondial des métaux et des mines
BMO Marchés des capitaux	L'honorable Brian Tobin (modérateur de l'événement)	Vice-président de l'investissement et des services aux entreprises
BMO Groupe financier	David Jacobson	Vice-président, BMO Groupe financier
ICIRD	Cassie Doyle	Directrice générale
Clareo	Peter Bryant	Partenaire dirigeant
Hatch	Nils Voermann	Directeur général mondial
Conseil International des Mines et Métaux	Aidan Davy	Directeur de l'exploitation
SFI	Lance Crist	Responsable mondial des ressources naturelles
FIG	Greg Radford	Directeur
Ralliement national des Métis	Clément Chartier	Président
Newmont	Gary Goldberg	Président et chef de la direction
Oxfam Amérique	Ray Offenheiser	Président
ACPE	Glenn Mullan	Président
ACPE	Andrew Cheatle	Directeur exécutif
RESOLVE	Stephen D'Esposito	Président
Ressources Teck Limitée	Mark Edwards	Vice-président, Relations communautaires et gouvernementales
Banque mondiale	Sheila Khama	Chef de service du pôle Énergie et industries extractives
Forum économique mondial	Gillian Davidson	Ex-responsable des mines et des métaux

ANNEXE 3 : COMITÉ ORGANISATEUR DU SOMMET INTERNATIONAL DES MINISTRES DES MINES

BMO	David Jacobson	Vice-président, BMO Groupe financier
BMO	Jesse Slovenec	Chef du personnel, bureau du vice-président
Affaires mondiales Canada	Jeffery Elzinga	Conseiller principal en politiques
Affaires mondiales Canada	Scott McLeod	Délégué commercial
Affaires mondiales Canada	Carlos Miranda	Conseiller (Affaires commerciales)
Affaires mondiales Canada	Jasmine Wahhab	Directrice adjointe
Ressources naturelles Canada	Julie Boyer	Directrice, Division des affaires internationales et du commerce
Ressources naturelles Canada	Mark Brohm	Conseiller principal en politiques, Division des affaires internationales et du commerce
Ressources naturelles Canada	Edward Dodsworth	Analyste, Division des affaires internationales et du commerce
Ressources naturelles Canada	Katherine Gosselin	Analyste en politiques, Division des affaires internationales et du commerce
ACPE	Andrew Cheatle	Directeur exécutif
ACPE	Sofia Harquail	Coordonnatrice des affaires publiques
ACPE	Lisa McDonald	Directrice de l'exploitation
ACPE	Deanna Pagnan	Gestionnaire supérieure, Affaires publiques
RESOLVE	Stephen D'Esposito	Président
FEM	Roberto Bocca	Responsable de l'Énergie et des Industries de base
FEM	Gillian Davidson	Ex-responsable des Mines et des Métaux
FEM	Marina Colombo	Coordonnatrice communautaire, Mines et Métaux